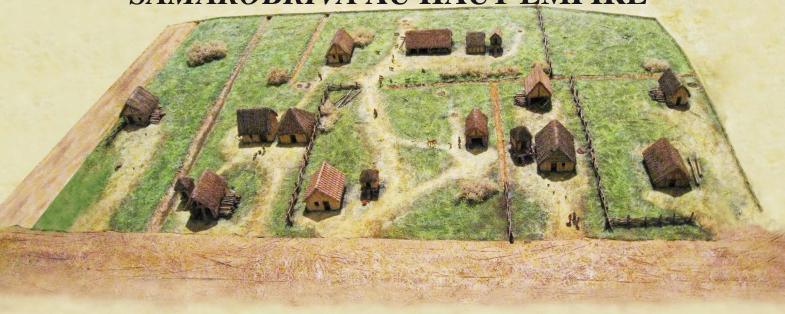
ÉVOLUTION D'UNE INSULA DE SAMAROBRIVA AU HAUT-EMPIRE



LES FOUILLES DU "PALAIS DES SPORTS/COLISEUM" À AMIENS (SOMME)



SOUS LA DIRECTION DE Éric BINET



ANALYSE DU CORPUS DU PETIT MOBILIER.

Vincent LEGROS

L'ENVIRONNEMENT STRUCTUREL DU CORPUS

Les fouilles du "Palais des Sports-Coliseum" à Amiens ont permis d'exhumer 1591 objets du type « petit mobilier ». Cette partie d'insula se caractérise par plusieurs états chronologiques définissant diverses phases d'évolution de 9 domus implantées en limite de la ville antique. La fouille de ce quartier résidentiel a mis en évidence l'organisation spatiale de ces habitations entre le I^{er} siècle et la fin du III^e siècle de notre ère. Les données de fouille ont ainsi révélé que l'emprise de la maison 4 englobe à terme la maison 5. La maison 8 est issue de la division de la maison 1. La maison 3 et 3bis ne formaient a priori qu'une seule et même unité d'habitation. Enfin les maisons 6 et 7 n'ont été caractérisées que par la présence de leur façade le long du cardo en bordure de l'emprise de la fouille. Il s'agit dans ce cas de rappeler brièvement le contexte général permettant d'éclairer l'analyse du corpus. Ces précisions doivent permettre de guider la méthodologie et surtout de relativiser les résultats quantitatifs. De même, la caractérisation d'un premier état d'une part et des niveaux de remblai d'autre part ayant livré plusieurs objets est à prendre en compte dans cette perspective générale. Néanmoins, leur part demeure faible et sans grande incidence. Ils représentent respectivement 19 et 17 individus, soit 1,26 % de l'ensemble (fig. 2).

Il est également important de préciser qu'une partie du mobilier est résiduelle (108 individus, soit 6,79 % du total), proportion assez élevée symptomatique deniveaux d'occupations largement remaniés (tranchées de récupération, fosses médiévales ou modernes...). Cette information est confortée par le fait que l'ensemble du mobilier n'a pas été retrouvé en position primaire. La prise en compte de la répartition spatiale du mobilier a des fins d'analyse fonctionnelle est ainsi limitée. En revanche, le corpus bénéficie principalement d'une chronologie assez fine résultant des recherches en céramologie antique sur Amiens et ses environs, mais également d'une fouille manuelle très fine.

L'APPROCHE QUANTITATIVE ET FONCTIONNELLE

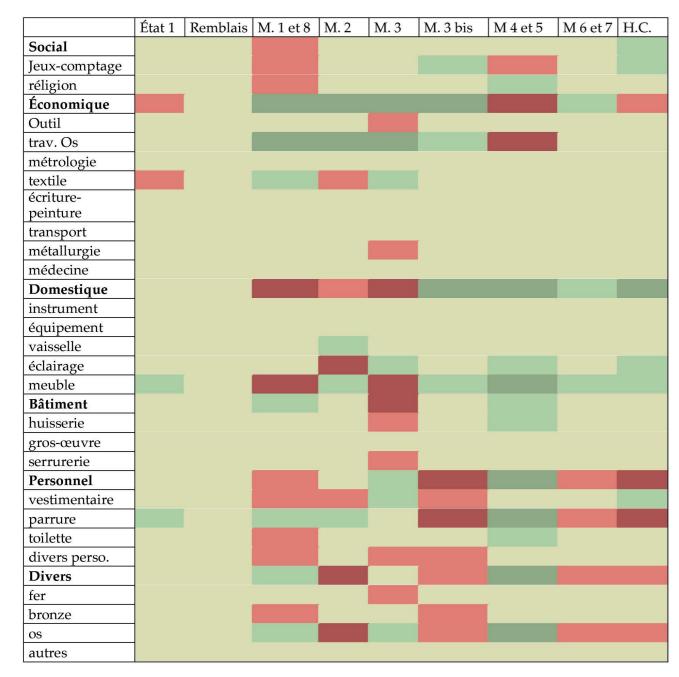
L'un des principes méthodologiques appliqué dans cette étude est de tester deux approches quantitatives à défaut d'éprouver une analyse spatiale. Hormis l'élaboration d'une typochronologie, le seul prisme d'étude pouvant mettre en relation le mobilier et son environnement est le traitement des données brutes par domaine, par fonction et par phase. Cependant, le caractère remanié des différents ensembles et l'aspect « nettoyé » visible au préalable de chaque mise en place pour chaque état constituent deux phénomènes susceptibles de modifier la teneur des résultats escomptés. Il est ainsi difficile d'élaborer plusieurs ensembles signifiants d'objets permettant d'appréhender, de décrire et de déterminer la vie matérielle d'un groupe d'individus au plus près des conditions réelles lorsqu'une grande partie du mobilier est supposée avoir été évacué.

La première analyse quantitative est mise en œuvre à partir d'un tableau de données par domaine et fonction et par domus. Ce tableau de données est ensuite traduit en pourcentage, puis en effectif théorique. Enfin le traitement des écarts à l'indépendance est transcrit graphiquement en fonction de classes prédéfinies donnant lieu à une graduation de niveaux de gris (fig. 1). Les tons sombres indiquent ainsi une surreprésentation d'une fonction ou d'un domaine par rapport à la tendance générale et l'inverse pour les tons plus clairs. Le choix des classes a été raisonné afin d'améliorer la lisibilité du graphique en gommant les informations parasites.

Dans cette approche, l'aspect chronologique n'est pas considéré. Mais le cumul sur la totalité de la durée des occupations permet de faire apparaître quelques bruits de fond et des particularités rémanentes par l'incidence d'un ou de plusieurs aspects fonctionnels décrivant certaines tendances sur l'environnement matériel de la *domus*.

Les cycles chronologiques précisent les mises en place, les périodes d'occupation et les abandons.

RAP - n° spécial 27 - 2010 - Évolution d'une insula de Samarobriva au Haut Empire -



Représentation	Très faible	faible	normal	forte	Très forte
Nuances					

Fig. 1 - Tableau d'interprétation graphique des écarts à l'indépendance des représentations fonctionnelles par domus.

Certaines séquences chronologiques très courtes et souvent démunies en mobilier, intercalées entre des périodes bien fournies, ont tendance à atténuer la valeur extrinsèque des informations sur le plan général. Néanmoins, ce type de données permet d'indiquer, par exemple, qu'entre un abandon et une mise en place, la zone considérée peut avoir fait l'objet d'un large nettoyage. Dans ce cas, c'est plutôt la seconde approche quantitative qui permet de le révéler.

En s'appuyant sur une chronologie particulièrement bien établie, le choix de calculer

le nombre d'objet par an permet un traitement homogène des données. Ainsi, par *domus* et par domaine fonctionnel, la division du nombre d'objet par le nombre d'année pour chaque phase livre un indice de proportion (fig. 2 et 3). Il est traduit graphiquement et révèle les variations à caractère fonctionnel d'une période à l'autre et par *domus*. Cependant, il faut avant tout considérer que ce panel est incomplet sans pouvoir évaluer l'ampleur de ce qui fait défaut. Par conséquent, cette approche quantitative est tronquée en termes de représentation fonctionnelle. Ce phénomène est probablement amplifié par la modification des

		Pers.	Dom.	Bâtiment	Econom.	Social	Div/Ind	Total
Etat 1	10-50 apr.JC.	3	6	1	7	1	1	19
Rembl. Post 1	10-50 apr.JC.	6	5	0	1	2	3	17
Maison 1	10-50 apr.JC.	1	2	0	0	0	1	4
	50-60 apr.JC.	7	3	0	1	2	2	15
	60-80 apr. JC.	32	58	0	8	22	13	133
	80-130 apr. JC.	23	27	1	4	6	13	74
	130-220 apr. JC.	11	4	1	0	8	5	29
Maison 8	80-130 apr. JC.	5	6	0	5	2	2	20
	130-160 apr. JC.	6	10	0	2	1	4	23
	160-220 apr. JC.	0	3	1	0	0	0	4
Maison 2	10-50 apr.JC.	2	0	0	0	3	1	6
	60-100 apr. JC.	29	39	2	11	14	25	120
	100-130 apr. JC.	7	12	0	6	3	11	39
	130-200 apr. JC.	11	9	0	3	2	5	30
Maison 3	10-60 apr. JC.	1	1	0	0	0	0	2
	50-60 apr. JC.	0	4	0	2	1	0	7
	60-80 apr. JC.	1	2	0	0	1	0	4
	80-110 apr. JC.	6	18	0	4	3	4	35
	60-110 apr. JC.	4	2	0	3	1	3	13
	100-110 apr. JC.	0	0	0	5	0	0	5
	110-130 apr. JC.	13	14	1	8	4	8	48
	130-200 apr. JC.	17	7	0	4	1	6	35
	200-275 apr. JC.	27	37	14	9	16	20	123
Maison 3 bis	80-110 apr. JC.	12	3	0	1	3	5	24
	110-130 apr. JC.	1	3	0	0	1	1	6
	130-200 apr. JC.	23	0	1	2	1	7	34
Maisons 4-5	10-60 apr. JC.	1	1	0	2	0	0	4
	50-60 apr.JC.	0	0	0	0	0	1	1
	60-70 apr. JC.	3	9	1	0	4	4	21
	70-90 apr. JC.	40	63	0	93	32	21	249
	90-130 apr. JC.	46	28	2	31	12	20	139
	130-220 apr. JC.	18	9	1	16	4	6	54
	220-275 apr. JC.	1	2	0	0	1	1	5

Fig. 2 - Tableau des effectifs par phase des domaines par domus.

notions d'urbanisme liées à des pratiques culturelles et sociales qui évoluent sur trois siècle prescrivant l'évacuation ou non des déblais d'une phase de construction à l'autre. Toutefois, on remarque que les variations quantitatives sont corrélées d'une *domus* à l'autre sur plusieurs siècles avec des décalages chronologiques souvent limités à une décennie.

L'ANALYSE TYPO-CHRONOLOGIQUE

L'ensemble du petit mobilier a principalement été daté, rappelons-le, par l'étude céramologique. La longueur chronologique établie par phases est variable. D'une dizaine d'années, elles peuvent s'étendre à près d'un siècle en fonction du caractère techno-typologique de la céramique mais surtout en relation avec l'analyse stratigraphique et la

périodicité des phases de réaménagement de chaque *domus*. Néanmoins, les fourchettes chronologiques sont fluctuantes en fonction de la quantité des éléments datant disponibles. La faible quantité de monnaies (150 environ) ne permettait pas d'établir une chronologie absolue formelle pour toutes les périodes d'occupation.

Les informations intrinsèques à caractère physique, technique et sémiologique du petit mobilier sont également des éléments à prendre en compte. Chaque fouille réalisée dans la région pour la période romaine a fait presque systématiquement l'objet d'un catalogue raisonné comprenant les planches d'objets, les descriptions et parfois une analyse succincte de l'ensemble. Mais chaque catalogue ne constitue souvent qu'un îlot

		Pers.	Dom.	Bâtiment	Econom.	Social	Div/Ind	Total
Etat 1	10-50 apr.JC.	0,08	0,15	0,03	0,18	0,03	0,03	0,48
Rembl. Post 1	10-50 apr.JC.	0,15	0,13	0,00	0,03	0,05	0,08	0,43
Maison 1	10-50 apr.JC.	0,03	0,05	0,00	0,00	0,00	0,03	0,10
	50-60 apr.JC.	0,70	0,30	0,00	0,10	0,20	0,20	1,50
	60-80 apr. JC.	1,60	2,90	0,00	0,40	1,10	0,65	6,65
	80-130 apr. JC.	0,46	0,54	0,02	0,08	0,12	0,26	1,48
	130-220 apr. JC.	0,12	0,04	0,01	0,00	0,09	0,06	0,32
Maison 8	80-130 apr. JC.	0,10	0,12	0,00	0,10	0,04	0,04	0,40
	130-160 apr. JC.	0,20	0,33	0,00	0,07	0,03	0,13	0,77
	160-220 apr. JC.	0,00	0,05	0,02	0,00	0,00	0,00	0,07
Maison 2	10-50 apr.JC.	0,05	0,00	0,00	0,00	0,08	0,03	0,15
	60-100 apr. JC.	0,73	0,98	0,05	0,28	0,35	0,63	3,00
	100-130 apr. JC.	0,23	0,40	0,00	0,20	0,10	0,37	1,30
	130-200 apr. JC.	0,16	0,13	0,00	0,04	0,03	0,07	0,43
Maison 3	10-60 apr. JC.	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04
	50-60 apr. JC.	0,00	0,40	0,00	0,20	0,10	0,00	0,70
	60-80 apr. JC.	0,05	0,10	0,00	0,00	0,05	0,00	0,20
	80-110 apr. JC.	0,20	0,60	0,00	0,13	0,10	0,13	1,17
	60-110 apr. JC.	0,08	0,04	0,00	0,06	0,02	0,06	0,26
	100-110 apr. JC.	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,50
	110-130 apr. JC.	0,65	0,70	0,05	0,40	0,20	0,40	2,40
	130-200 apr. JC.	0,24	0,10	0,00	0,06	0,01	0,09	0,50
	200-275 apr. JC.	0,36	0,49	0,19	0,12	0,21	0,27	1,64
Maison 3 bis	80-110 apr. JC.	0,40	0,10	0,00	0,03	0,10	0,17	0,80
	110-130 apr. JC.	0,05	0,15	0,00	0,00	0,05	0,05	0,30
	130-200 apr. JC.	0,33	0,00	0,01	0,03	0,01	0,10	0,49
Maisons 4-5	10-60 apr. JC.	0,02	0,02	0,00	0,04	0,00	0,00	0,08
	50-60 apr.JC.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,10
	60-70 apr. JC.	0,30	0,90	0,10	0,00	0,40	0,40	2,10
	70-90 apr. JC.	2,00	3,15	0,00	4,65	1,60	1,05	12,45
	90-130 apr. JC.	1,15	0,70	0,05	0,78	0,30	0,50	3,48
	130-220 apr. JC.	0,20	0,10	0,01	0,18	0,04	0,07	0,60
	220-275 apr. JC.	0,02	0,04	0,00	0,00	0,02	0,02	0,09

Fig. 3 - Tableau des représentations annualisées des domaines par domus.

d'informations sans liaisons les uns avec les autres, si ce n'est quelques références typologiques. Les tentatives de synthèses pour certaines catégories d'objets métalliques ont souvent été limitées non pas du fait du chercheur, mais par la dispersion des informations et leurs difficultés d'accessibilité. Mais là n'est pas la seule explication. Le manque de spécialiste, voir l'absence, n'ont pas permis de traiter la masse des données accumulées depuis ces trente dernières années. Ainsi, aucune synthèse n'a vu le jour depuis et ce type de recherche fait largement défaut dans la région. De plus, peu de fouilles urbaines réalisées en Gaule Belgique, du moins sur le territoire national, ont permis de constituer un référentiel chronologique et typologique solide à partir du petit mobilier. La Gaule Belgique n'a

pas réellement de culture matérielle propre du fait des importations et d'un environnement d'objets manufacturés très stéréotypés tout au long de la période romaine. Néanmoins, les particularités locales existent et sont nettement plus substantielles qu'on pourrait le penser. Mais à la différence des recherches en céramologie, aucune étude n'a tenté de les révéler et d'établir leurs faciés. Ainsi, les références méridionales ont souvent été considérées comme telles et ont largement perturbé chaque catalogue. Plusieurs phénomènes ont effectivement tronqué certaines typo-chronologies par le manque de références issues d'études régionales approfondies. Les profils chronologiques constitués pour la région depuis les trois dernières décennies ont été principalement fondés sur des recherches réalisées en Gaule du Sud ou en Suisse. D'excellentes publications éditées dans les années soixante-dix et quatre-vingts sont encore utilisées pour dater le mobilier, car leurs données ont été largement exploitées au préalable par toute une génération de chercheurs. Mais il est cependant impératif de tenir compte de l'aire géographique, du niveau de diffusion d'un type, des délais d'importation et de l'accommodation locale. De plus, l'identification des types en Gaule Belgique est souvent polluée par la création abusive de variantes, pratique courante facilitant l'élaboration du catalogue par un simple renvoi bibliographique. Lorsque qu'aucun parallèle typologique ne peut être établi pour un objet, on doit s'interroger à plusieurs titres.

L'existence de types locaux est un fait non négligeable lié à une production régionale s'inspirant morphologiquement et techniquement de types exogènes. C'est le cas pour une partie du mobilier et il paraît donc nécessaire de faire la part des objets importés et du mobilier manufacturé localement.

L'analyse typologique du petit mobilier issu des fouilles de sauvetage du "Palais des Sports-Coliseum " est ainsi l'occasion d'établir quelques pistes constituant les premiers jalons d'une approche scientifique permettant la construction pas à pas d'une typologie régionale. Elle ne prétend pas traiter l'intégralité du corpus, ni figurer comme une référence incontournable, mais il s'agit plutôt d'un début de réflexion, une première étape.

ANALYSE ET CRITIQUE DU CORPUS

L'ensemble du petit mobilier est constitué de 1 591 individus. Le domaine personnel (parure et toilette) représente près d'un quart du mobilier et un tiers pour le domaine domestique. Le domaine du social s'affiche avec 12 %. Il est principalement représenté par des pions et des jetons (8,7 %) et une trentaine d'objets à vocation religieuses (statuettes en terre cuite). En revanche, la part du mobilier lié au domaine du bâtiment et à la construction excède à peine les 1 %. Pour l'ensemble des domus, la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère correspond à la période durant laquelle on note la plus grande proportion de mobilier et plus particulièrement pour les maisons 1 et 4/5. Cela correspond principalement aux dépotoirs générés par un phénomène de rehaussement des sols. Puis dès le début du IIe siècle, les déchets sont systématiquement évacués.

La matière la plus représentée est l'os avec 759 objets (47,71 % de l'ensemble). Cette forte proportion s'explique par la présence d'un atelier de tabletterie retrouvé en position secondaire sur l'emprise de la maison 4. Cette activité accroît considérablement la part du domaine économique (20 %) traduisant

sur le plan graphique des écarts à l'indépendance confirmant une très forte représentation. Il s'agit pour 20 % d'entre eux de rebuts et de déchets de taille. Ce pourcentage est également enrichi par la présence de nombreuses épingles ou aiguilles en os (respectivement 223 et 51 éléments, 17 % de l'ensemble du corpus). Néanmoins, un phénomène de fragmentation plus important pour ce type de mobilier peut accentuer cette tendance. Cependant, les tentatives de recollage des fûts sont restées infructueuses. Réduit au nombre minimum d'individus et en excluant les déchets de taille, cette proportion est inférieure à celle des objets en bronze.

Le mobilier en bronze représente un tiers du petit mobilier, soit 521 individus, principalement concentrés dans les maisons 1 et 3. Tout comme la tabletterie avec les déchets de taille, l'ensemble est perturbé par un grand nombre de clous en bronze (137 individus, soit un quart du mobilier en bronze) liés principalement à la confection et à la décoration de meubles. Néanmoins, il s'agit d'objets manufacturés à prendre en compte dans l'analyse de l'environnement matériel en termes de consommation. On peut également remarquer un grand nombre d'anneaux (62 individus) ainsi que de nombreux éléments liés au domaine personnel (157 individus dont 79 fibules).

Le fer avec 82 éléments représente 5 % du Le fer avec 82 éléments représente 5 % du corpus. Il se compose d'une vingtaine d'éléments de coffre, majoritairement des charnières, de cinq outils (haches, ciseaux à bois et forces à tondre) de onze couteaux, de huit objets issus du domaine du bâtiment et quelques éléments de serrurerie. La part du fer est largement sous-représentée par rapport à d'autres corpus régionaux (citons plusieurs fouilles de sauvetage réalisées en milieu rural : Dury, Estrées-Saint-Denis, Ploisy, Revelles... et en milieu urbain les fouilles de la ZAC Cathédrale à Amiens). De plus, seulement 15 individus sont issus des niveaux du Ier siècle de notre ère. Les nettoyages successifs, au gré des différentes phases d'occupation, ont eu tendance à éliminer particulièrement le mobilier de grande taille, plus visible et souvent lié au gros œuvre.

Les objets en terre cuite au nombre de 98 (6,16 %) rassemblent 33 jetons, 22 statuettes ou éléments et 35 lampes à huile dont trois exemplaires sont archéologiquement complets. On peut également noter la présence de cinq creusets attestant d'une activité métallurgique légère sur la maison 3.

Le verre, et par extension la pâte de verre, s'affiche avec près de 76 individus $(4,8\ \%)$ dont 48 perles et 18 pions.

Enfin, au sein des autres matières, on peut distinguer 19 objets en grès, principalement des

pierres à aiguiser, 17 fragments en calcaire, dont quelques fusaïoles, 5 silex, 4 éléments de marbre et deux poids en plomb. (fig. 4, 5 et 6).

L'état 1 ne présente pas de particularité remarquable. Seul le domaine économique se détache à peine d'un ensemble homogène et les éléments de meuble, ainsi que la parure offrent une représentation plus limitée. La faible quantité d'objet pour cette phase peut néanmoins diminuer sa lisibilité fonctionnelle. Ce raisonnement est conforté par l'aspect graphique entièrement lissé observé pour les niveaux de remblais post-état 1 dont le nombre d'objet est à peine inférieur. (fig. 7).

Le domaine social et plus particulièrement le jeu est bien représenté dans les maisons 1/8 et 4/5. En revanche, il est quasi absent de la maison 3 bis.

Les activités économiques, peu représentées dans ce quartier, semblent plutôt s'apparenter à de l'artisanat léger ne nécessitant pas l'installation d'infrastructures importantes. L'artisanat de la tabletterie est fortement représenté pour la maison 4 attesté par de nombreux déchets en os et quelques rebuts. Néanmoins, aucun outil lié à cette activité n'a été retrouvé. La seconde activité réellement attestée dans ce quartier est celle du textile. Si les aiguilles, les fusaïoles, les pesons et les fuseaux sont

		BZ	Os	Fer	P de V	Verre	Ter C	Grès	Silex	Calc.	Autre	Total
Etat 1	10-50 ap. JC.	5	4	4	1		4			1		19
Rembl Post 1	10-50 ap. JC.	7	6	1	1				2			17
Maison 1	10-50 ap. JC.	4										4
	50-60 ap. JC.	10			4		1					15
	60-80 ap. JC.	66	26	1	9	8	18			3	2	133
	80-130 ap. JC.	27	37	1	4		3	1		1		74
	130-220 ap. JC.	5	20	2	2							29
Maison 8	80-130 ap. JC.	5	11					1		3		20
	130-160 ap. JC.	8	12				2				1	23
	160-220 ap. JC.	4										4
Maison 2	10-50 ap.JC.	2			1		3					6
	60-100 ap. JC.	42	41	5	10	1	20				1	120
	100-130 ap. JC.	13	21				3			1	1	39
	130-200 ap. JC.	6	19			1		2			2	30
Maison 3	10-60 ap. JC.	1					1					2
	50-60 ap. JC.	5	2									7
	60-80 ap. JC.	2	1				1					4
	80-110 ap. JC.	21	10	1		1	1	1				35
	60-110 ap. JC.	9	3	1								13
	100-110 ap. JC.						5					5
	110-130 ap. JC.	10	27	5			2	2		1	1	48
	130-200 ap. JC.	6	22	5	2							35
	200-275 ap. JC.	42	45	26	4		4				2	123
Maison 3 bis	80-110 ap. JC.	3	17		2		2					24
	110-130 ap. JC.	3	3									6
	130-200 ap. JC.	2	31	1								34
Maisons 4/5	10-60 ap. JC.	1	,		1						2	4
	50-60 ap.JC.								1			1
	60-70 ap. JC.	15	1	1	1		3					21
	70-90 ap. JC.	85	131	1	10		16	3		2	1	249
	90-130 ap. JC.	39	75	8	4	1	4	5		2	1	139
	130-220 ap. JC.	10	38	1	2		2				1	54
	220-275 ap. JC.	2	3									5
Total		460	606	64	58	12	95	15	3	14	15	1342

Fig. 4 : Tableau des effectifs par phase des matières par domus.

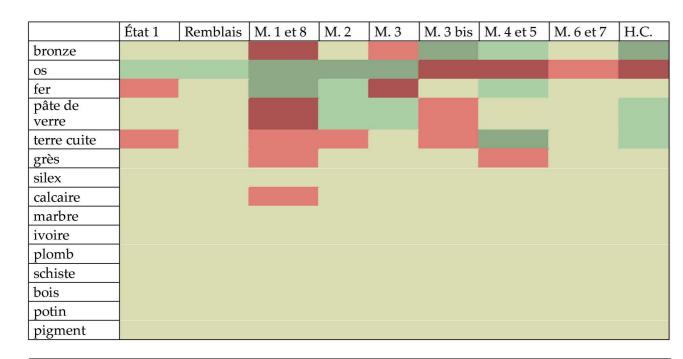
		BZ	Os	Fer	P de V	Verre	Ter C	Grès	Silex	Calc.	Autre	Total
Etat 1	10-50 ap.JC.	0,13	0,10	0,10	0,03		0,10			0,03		0,48
Rembl Post 1	10-50 ap.JC.	0,18	0,15	0,03	0,03				0,05			0,43
Maison 1	1 1		0,13	0,03	0,03				0,00			
Maison 1	10-50 ap.JC. 50-60 ap.JC.	0,10			0,40		0,10		0,00			0,10
	60-80 ap. JC.	1,00 3,30	1,30	0,05	0,40	0,40	0,10			0,15	0,10	1,50 6,65
	80-130 ap. JC.	0,54	0,74	0,03	0,43	0,40	0,90	0,02		0,13	0,10	1,48
	1 1		0,74	0,02	0,06		0,08	0,02		0,02	0,01	
Mainage	130-220 ap. JC.	0,09	-				0,02	0.02		0.00	0,01	0,26
Maison 8	80-130 ap. JC.	0,10	0,22				0.07	0,02		0,06	0.00	0,40
	130-160 ap. JC.	0,27	0,40				0,07				0,03	0,77
1.6	160-220 ap. JC.	0,07			0.02		0.00					0,07
Maison 2	10-50 ap.JC.	0,05	1.00	0.12	0,03	0.00	0,08				0.00	0,15
	60-100 ap. JC.	1,05	1,03	0,13	0,25	0,03	0,50			0.02	0,03	3,00
	100-130 ap. JC.	0,43	0,70			0.01	0,10	0.04		0,03	0,03	1,30
	130-200 ap. JC.	0,09	0,27			0,01	2.25	0,03			0,03	0,43
Maison 3	10-60 ap. JC.	0,03	2 2 2				0,03					0,05
	50-60 ap. JC.	0,50	0,20				20.0					0,70
	60-80 ap. JC.	0,10	0,05	22 8 10			0,05	27 6 20				0,20
	80-110 ap. JC.	0,70	0,33	0,03		0,03	0,03	0,03				1,17
	60-110 ap. JC.	0,18	0,06	0,02								0,26
	100-110 ap. JC.						0,50					0,50
	110-130 ap. JC.	0,50	1,35	0,25			0,10	0,10		0,05	0,05	2,40
	130-200 ap. JC.	0,09	0,31	0,07	0,03							0,50
	200-275 ap. JC.	0,56	0,60	0,35	0,05		0,05				0,03	1,64
Maison 3 bis	80-110 ap. JC.	0,10	0,57		0,07		0,07					0,80
	110-130 ap. JC.	0,15	0,15									0,30
	130-200 ap. JC.	0,03	0,44	0,01								0,49
Maisons 4/5	10-60 ap. JC.	0,02			0,02						0,04	0,08
	50-60 ap.JC.								0,10			0,10
	60-70 ap. JC.	1,50	0,10	0,10	0,10		0,30					2,10
	70-90 ap. JC.	4,25	6,55	0,05	0,50		0,80	0,15		0,10	0,05	12,45
	90-130 ap. JC.	0,98	1,88	0,20	0,10	0,03	0,10	0,13		0,05	0,03	3,48
	130-220 ap. JC.	0,11	0,42	0,01	0,02	0,00	0,02				0,01	0,60
	220-275 ap. JC.	0,04	0,05									0,09

Fig. 5 : Tableau des représentations annualisées des matières par domus.

présents dans chaque *domus*, c'est surtout au sein de la maison 3 que le mobilier relatif aux travaux textiles à caractère productif plus que domestique semble particulièrement bien représenté. La fouille a révélé la présence d'un petit bâtiment semienterré et isolé en front de rue, comportant deux trous de poteau. Il s'agit manifestement d'un atelier de tisserand fonctionnant au cours de l'état pré*domus* de la maison 3 vers 80 de notre ère. L'activité métallurgique supposée dans cette même maison est induite par la découverte de cinq creusets en terre cuite. Cependant, aucun artefact du type scorie n'a été exhumé sur cette zone, ni même sur l'emprise de la fouille. Il s'agit plutôt de creusets de bijoutier et ces derniers utilisés dans le cadre d'une activité

réalisée dans un autre lieu. Toutefois, il ne faut pas négliger le phénomène de l'artisanat itinérant.

Le domaine domestique, représentant la plus grande part du mobilier exhumé (25 %), est principalement concentré sur les maisons 1, 4/5 et 3 (respectivement 102, 116 et 88 individus). Néanmoins, la maison 2 comprend 57 objets à vocation domestique, quantité non négligeable. À la lecture du tableau représentant le nombre d'objet par an, on note que les quantités les plus remarquables le sont d'abord pour la maison 4/5, puis la maison 1 et plus particulièrement au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Ce fait est également notable pour les maisons 2 et 3, mais en moindre



	Representation	res faible	raible	normai	Torte	1 res forte
1	Nuances					

Fig. 6 - Tableau d'interprétation graphique des écarts à l'indépendance des représentations par matières par domus.

proportion. Au regard du graphique traduisant les écarts à l'indépendance, les tendances semblent différentes, voire contradictoires. C'est le cas de la maison 4/5 ou les objets domestiques affichent une sous-représentation alors que ce domaine est le plus fourni en données brutes.

Les éléments liés à la construction et plus généralement aux bâtiments sont assez rares. L'huisserie n'affiche que 12 éléments principalement concentrés dans la maison 3. Il s'agit de clous de paumelles, de gonds de scellement et de crampons. Le gros œuvre ne comprend qu'un objet et la serrurerie, représentée par 13 objets, principalement des clés et des plaques de serrure, est répartie entre les maisons 3 et 4/5. Le domaine du bâtiment est surtout bien illustré au sein de la maison 3 et quasi exclusivement pour le IIIe siècle de notre ère et plus précisément à la dernière phase d'abandon.

Le domaine personnel, rappelons-le, correspond à un peu moins du tiers de l'ensemble du corpus avec 496 individus. La parure représente la fonction la plus importante du mobilier avec 18,23 % du total (290 objets). Ce chiffre doit être nuancé par la fragmentation notable des épingles en os dont les trois quarts sont brisées avec un nombre minimum d'individus pouvant être au moins réduit de moitié. La fonction vestimentaire avec 105 objets est principalement constituée de fibules au nombre de 79 individus. Ce domaine est surtout bien représenté dans la maison 3 bis proportionnellement au reste du mobilier, mais moitié moins de ce qui a été comptabilisé dans la maison 3.

LIMITES DU CORPUS

L'analyse quantitative du corpus a permis de livrer plusieurs données d'ordre corrélatif entre phases et *domus*. On retiendra quelques informations extrinsèques relativement ténues sans pour autant pouvoir établir une analyse globale en fonction d'approches spatiale et chronologique. De l'ensemble du mobilier, on ne reteindra également que peu d'objets particuliers sont susceptibles de prolonger l'étude en confrontant le mobilier avec son environnement technique, archéologique voir ethnologique.

Dans le cadre de la fouille du "Palais des Sports-Coliseum", l'étude du mobilier découvert, à défaut d'analyses plus développées, ne peut se résumer qu'à un simple catalogue où chaque objet dessiné est décrit dans ses formes, ses volumes et ses dimensions. Le fait technique normalement fondé sur le caractère fonctionnel et performant de l'outil ou d'un objet, fait largement défaut. L'environnement *a priori* résidentiel du quartier réduit considérablement le champ d'investigation par la présence d'objets principalement liés à la vie quotidienne. Cette tendance est largement accentuée par un nettoyage successif des parcelles entre chaque état et surtout au cours des deux premiers siècles de notre ère.

Ainsi, le mode de dépôt de l'ensemble du mobilier nous oriente plutôt vers une analyse du corpus en fonction d'une approche principalement

			M.	M.		M. 3	M.	M.			
	État 1	Remblais	1/8	2	M. 3	b	4/5	6/7	H.C.	Totaux	ttx/100
Social	1	2	43	22	32	7	54	2	7	170	10,69
Jeux-comptage	1	2	31	18	28	3	48	1	7	139	8,74
réligion			12	4	4	4	6	1		31	1,95
Économique	7	1	22	24	38	3	151	1	21	268	16,84
Outil				1	5		1		1	8	0,50
trav. Os	2		4	6	8	1	110		9	140	8,80
métrologie				2	2		3			7	0,44
textile	5	1	11	14	10	2	27		7	77	4,84
écriture-			_							4.0	1.01
peinture			5	1	3		4	1	2	16	1,01
transport			1		2		2		2	7	0,44
métallurgie					5		4			5	0,31
médecine		_	1		3		4			8	0,50
Domestique	4	5	102	57	88	7	116	2	15	396	24,89
instrument	1	2	14	8	13	2	22		4	66	4,15
équipement	2		1		3		2	1	1	10	0,63
vaisselle			4		5		7			16	1,01
éclairage	1		7	17	2		10			37	2,33
meuble		3	76	32	65	5	75	1	10	267	16,78
Bâtiment	1	0	3	2	15	0	5	0	0	26	1,63
huisserie	1		1		10					12	0,75
gros-œuvre				1						1	0,06
serrurerie			2	1	5		5			13	0,82
Personnel	5	6	103	68	89	39	133	9	44	496	31,18
vestimentaire	3	3	25	18	16	2	35	1	2	105	6,60
parrure		2	47	34	58	36	70	8	35	290	18,23
toilette		1	14	6	9	1	11		1	43	2,70
divers perso.	2		17	10	6		17		6	58	3,65
Divers	1	3	39	46	44	14	61	6	21	235	14,77
fer				2	5		1			8	0,50
bronze		1	17	12	14	1	25	1	3	74	4,65
os			20	31	24	13	33	4	18	143	8,99
autres	1	2	2	1	1		2	1		10	0,63
Totaux	19	17	312	219	306	70	520	20	108	1591	

Fig. 7 - Tableau des effectifs théoriques par domaine et par fonction pour chaque domus.

typo-chronologique. L'ensemble du mobilier exhumé se décline en plusieurs séries conséquentes d'objets. Les plus significatives, au nombre de cinq, sont constitués par les épingles et les aiguilles en os (399 individus), les perles en verre ou en terre cuite (50 individus), les jetons en os ou en terre cuite (120 individus) les clous en bronze (144 individus) et les fibules (79 individus). Au total, ces cinq séries rassemblent 792 objets, c'est-à-dire près de la moitié du corpus. L'étude d'un ensemble homogène d'objets de ce type nous conduit vers l'analyse des caractères sémiologiques et physiques à défaut d'appréhender d'autres aspects. Il s'agit

plus particulièrement d'examiner un phénomène de mode maîtriser par la diffusion géographique et la succession des générations

Ce type d'approche appliqué aux fibules, éventuellement en relation avec l'environnement régional, doit permettre de cerner un peuplus le faciés local et d'en étalonner une chronologie partielle en fonction des informations stratigraphiques obtenus en fouille.

L'analyse de cet ensemble n'a pas été réalisée en fonction d'une numérotation typologique croissante

type par type, mais d'après leur phasage en liaison avec les informations stratigraphiques et leurs aspects techniques et physiques. Il s'agissait surtout de mettre en perspective des contemporanéités typologiques. La période couvrant la première occupation à +40 constitue la phase I. La seconde désigne le milieu du Ier siècle de notre ère. La phase III couvre le 3^e quart et la phase 4, le dernier jusqu'au tout début du IIe siècle. La phase 5 correspond au premier tiers du II^e siècle et la phase 7 au III^e siècle. Aucune fibule n'a été recensée pour la période comprise entre les phases 5 et 7. Elle sera toutefois dénommée phase 6. En dehors des ressorts, des pieds ou des fragments de fibule, l'étude a permis d'identifier typologiquement 63 individus. Les différents types reconnus s'apparentent largement aux ensembles recensés dans la région. Les types Feugère 23 sont bien représentés avec 28 individus (44 %). Ce constat est d'ailleurs récurrent chez les Bellovaques, les Silvanectes, chez les Ambiens surtout et d'une manière générale en Gaule Belgique. Le reste du corpus est principalement constitué de fibules à queue de paon (7 exemplaires), des types Feugère 14 (5), des types d' *Aucissa* (5), de *Kragenfibeln* et de ses dérivées (3), des types Feugère 24, dites fibules géométriques plates (3) et des types Feugère 26, dénommés fibules géométriques émaillées (3). Le panel comporte également son lot de types classiques comme les Langton Down, mais également quelques exemplaires peu courants ; une fibule en arbalète (armbrustspiralfibel) et deux Kniefibeln découvertes dans la maison 1. Ces dernières sont assez rares en Gaule du Nord.

La caractérisation de ces 63 fibules doit avant tout être confrontée aux corpusincontournables à l'origine des typologies et des tableaux chronologiques mentionnant leur phase de fabrication de commercialisation et la période du diffusion de chaque type. Les travaux d'E. Ettlinger (Ettlinger 1973), d'E. Riha (Riha 1979 et 1994) et de M. Feugère (Feugère 1985) constituent de véritables outils de recherche. Il faut toutefois tenir compte pour chacun de leur aire géographique respective et du contexte scientifique des décennies au cours desquelles ont été initiés ces travaux. Pour certains types, les recherches récentes ont modifié les informations typologiques, techniques et chronologiques. L'utilisation des typologies d'E. Ettlinger et d'E. Riha permettent avant tout de caractériser localement les fibules exogènes, d'appréhender certaines variantes techniques et stylistiques et de mesurer les écarts chronologiques. La publication des travaux de M. Feugère en 1985 constitua un outil de recherche remarquable. Néanmoins, les différentes études locales portant sur des corpus issus des secteurs éloignés de la frange méridionale de la Gaule, en trouvèrent rapidement les limites. Il faut toutefois indiquer que la plus grande part du travail était déjà réalisée avec la caractérisation des groupes,

les inventaires, la cartographie et l'analyse globale de chaque type. Plus récemment, les travaux de J. Philippe (Philippe 1999) portant sur un corpus de 600 fibules issues de Seine-et-Marne ont été l'occasion d'accommoder la typologie de M. Feugère au faciés de la Gaule septentrionale¹. Nous reprendrons ainsi ces informations et plus particulièrement pour les types Feugère 23, afin de déterminer typochronologiquement les différentes fibules issues des fouilles du "Palais des Sports-*Coliseum*".

PHASE 1

Les premiers niveaux d'occupation (état 1, phase 1 (+10 à +50) ont livré deux fibules. La fibule du type 16a1 apparaît vers la fin du règne d'Auguste. Elle est en usage jusqu'au milieu du Ier siècle de notre ère. Assez rare en Gaule méridionale, ce type à disque médian et queue de paon peu développé est assez courant chez les Ambiens (Legros 1996, fig. n° 102, 103 et 107). Sa diffusion semble plus précoce à Augst (RIHA 1994) puisqu'elle apparaît au cours du dernier quart du Ier siècle avant notre ère. Les variantes typologiques sont limitées et portent essentiellement sur la présence de lignes ondées décorant la partie médiane de l'arc et du pied ou des pointillées intercalées entre les moulures circulaires du disque. Le couvre-ressort, partiellement couvert et de section angulaire, est parfois paré de lignes incisées en dent-de-scie ou latéralement de doublelignes verticales. Le type 24c est beaucoup plus rare dans la région contrairement au quart nord-est de la Gaule. Il s'agit probablement d'un type exogène confectionné à partir d'un disque représentant une roue parée d'un losange à segments concaves et d'ajours circulaires.

PHASE 2

Quatre fibules sont associées chronologiquement aux niveaux datés du milieu du I^{er} siècle de notre ère. Le type 17b provient de l'état II de la Maison 2 (mise en place). Peu courant en Gaule d'une manière générale, deux exemplaires ont été recensés dans la région (Legros 1996, fig. n° 108 et 166). En Gaule méridionale, M. Feugère avait également identifié une fibule de ce type provenant de Saint-Martin d'Uriage en Isère (Feugère 1985, n° 1323). Notre fibule se compose d'un corps rhomboïdal et arbore une queue de paon très évasée. Les corps circulaires (type Feugère 17a) sont généralement plus fréquents. Un exemplaire d'Augst (Riha 1994) est daté de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère et un second, provenant du camp de Dangstetten en

Allemagne, est daté entre -15 et -10. Celle du "Palais des Sports-Coliseum" marque probablement la fin de son usage. Une Fibule du type d'Aucissa provient des remblais postérieurs à l'état 1. Ce type Feugère 22b2 est largement répandu dans le monde romain et arbore de nombreuses variantes morphologiques et sémiologiques. J. Philippe distingue techniquement les types 22b2 des 22b1 par le repli de la charnière vers l'extérieur. La fabrication et la diffusion de ces fibules est située autour de -15 et +15 et leur usage décroît progressivement au cours du Ier siècle de notre ère. Cette permanence est confirmée par sa présence dans les niveaux d'abandon de l'état III de la maison 2 datant de la fin du Ier siècle de notre ère (n° 372). Ces fibules sont bien représentées dans la région avec l'éventualité d'une fabrication locale (Legros 1996, fig. n° 159) imitant les types génériques. La substitution de la goupille distale par une moulure sphérique constitue l'une de ces caractéristiques. Cette reproduction/imitation simplifie systématiquement les aspects techniques de mise en forme de l'objet. C'est aussi le cas de la fibule n° 568 dont l'aspect physique est apparenté aux Langton Down, mais l'arc n'est pas côtelé. Enfin, la fibule n° 1223, issu des niveaux d'abandon de l'état IV de la maison 4, marque l'apparition vers +50 des premières dérivées d'Aucissa. Il s'agit du type 23c2c dont l'arc comporte plusieurs moulures transversales. Il est principalement diffusé dans le secteur nord-est de la Gaule.

PHASE 3

Les neuf fibules provenant des niveaux datés du 3e quart du Ier siècle de notre ère regroupent une Kragenfibel, une Langton down, trois dérivées d'Aucissa, un type géométrique plat et une Kneifibel mit Kopfplatte. Cette dernière s'associe morphologiquement au type Riha 3.12. avec l'usage d'un ressort masqué par une tête formant un demidisque plat, un arc coudé et un porte-ardillon étroit mais très développé. Les datations proposées par E. Riha, +140 à +200, ne correspondent pas à la séquence chronologique dont elle est issue (abandon de l'état II de la maison 1), c'est-à-dire +60 de notre ère. Les datations d'Augst ne sont basées que sur un unique individu dont le demi-cercle a été remplacé par des plaquettes. La typologie d'E. Ettlinger nous donne une correspondance avec le type 53 en usage au cours de 1er quart du Ier siècle de notre ère. Cette datation concorde avec notre contexte archéologique, néanmoins le ressort a été substitué

par une charnière. La fibule n°949 provenant de l'état III de la maison 4 (+50 à +70) s'apparente aux Kragenfibeln par la présence d'une collerette située à la base d'un arc de forme trapézoïdale comportant de petites excroissances latérales. La présence d'un ressort et d'un couvre-ressort de section circulaire fermé permet d'associer notre exemplaire au type Feugère 10c. Son couvre-ressort est manifestement identique dans sa confection à celui des Langton Down et les types à queue de paon. Ce critère technique commun à plusieurs types nous donne une première commercialisation vers -20/-10 avec une diffusion jusqu'au 3e quart du Ier siècle de notre ère. Les types 10c présentent de multiples variantes avec une tendance pour les exemplaires à charnière à s'associer morphologiquement au profil des dérivées d'Aucissa. Le type 10d à charnière s'éloigne encore un peu plus du type 10a malgré la conservation de son arc trapézoïdal et la présence d'un demi-disque moins saillant et plutôt confectionné dans le prolongement physique de l'arc. Ce type est largement répandu dans la région avec le décompte d'une dizaine d'individus chez les Ambiens. Nous reviendrons ultérieurement sur le type 10e (n° 1099 et 1242) qui peut constituer un prolongement très tardif de la Kragenfibel classique ou bien une production locale largement diffusée en Gaule septentrionale. Les premières Kragenfibeln, à ressort nu, apparaissent généralement vers 60 avant notre ère. E. Ettlinger place plutôt le type 19 vers entre -20 et +20 ce qui correspond plutôt à la fin de la période d'usage de ce type en Gaule Belgique. On note également qu'il n'apparaît pas dans les corpus et qu'il est absent de celui d'E. Riha. Cela peut signifier que sa diffusion est très limitée.

La fibule n° 56 s'apparente à un type anglosaxon, *Headstud-brooch*, peu courant en Gaule. Elle provient des niveaux d'occupation de l'état III de la maison 1 (+60 à +80).

Le type Langton Down, représenté par la fibule n° 355, est souvent considéré comme un marqueur chronologique fiable. Commercialisée dès le début de la période augustéenne, elle est fréquemment associée à des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Dans notre cas, elle est issue des niveaux d'occupation de l'état III de la maison 2, c'est-à-dire entre +50/60 et +90/100. La prise en compte de ce type de fibule lors de l'élaboration d'un phasage chronologique ne peut être envisagé que par la présence d'un plus grand nombre d'individu. Une recherche globale sur ce type serait l'occasion d'affiner sa typologie en caractérisant les variations du décor des couvre-ressorts, ses dimensions, la forme du porte-ardillon, le cintrage de l'arc et sa section. Outres ces aspects morphologiques, des modifications de mise en forme technique sont perceptibles d'une aire géographique à l'autre et au cours du I^{er} siècle de notre ère. La multiplication

^{1 -} Liste des types ajoutés par J. Philippe à la typologie de M. Feugère : 6d, 9c, 10e, 14a2, 14a3, 14b1c, 18a1c, 18a3b, 18a3c, 18c, 19g1, 22a1b, 22f, 23c1a, 23c1b, 23c1c, 23c2a, 23c2b, 23c2c, 23c2d, 23c2e, 23c2f, 23d1a, 23d4a, 23d4b, 23d5, 23d6, 23d7, 25c, 26b6, 26f , plusieurs types 29, 30, la création de deux types (33 et 34) et l'ajout de certains types Böhme, Keller, Riha.

^{1 -} Liste des types ajoutés par J. Philippe à la typologie de M. Feugère : 6d, 9c, 10e, 14a2, 14a3, 14b1c, 18a1c, 18a3b, 18a3c, 18c, 19g1, 22a1b, 22f, 23c1a, 23c1b, 23c1c, 23c2a, 23c2b, 23c2c, 23c2d, 23c2e, 23c2f, 23d1a, 23d4a, 23d4b, 23d5, 23d6, 23d7, 25c, 26b6, 26f, plusieurs types 29, 30, la création de deux types (33 et 34) et l'ajout de certains types Böhme, Keller, Riha

des variantes signifie vraisemblablement que ce type est imité et reproduit localement. Il en est de même pour les dérivées d'*Aucissa* qui prolifèrent en Gaule septentrionale. La typologie de M. Feugère en caractérise seulement 8 types. J. Philippe l'agrémente de 15 types supplémentaires à partir du corpus de Seine-et-Marne et au même titre que le corpus picard qui, avec son lot de fibules inédites, multiplierait d'une manière significative le nombre de variantes.

Hormis la fibule n° 960 à arc décoré de rinceaux et relativement rare, les dérivées d'*Aucissa* pour cette période, arborent les formes classiques des types Feugère 23a et 23b. C'est principalement au cours de la phase suivante que l'usage de ces fibules se généralise.

PHASE 4

Cette période, correspondant au dernier quart du I^{er} siècle de notre ère, rassemble plus de la moitié des fibules (35) exhumées au cours de la fouille. Trois types principaux sont représentés; les fibules à queue de paon (Feugère 19 et 20, 5 individus), les types d'*Aucissa* (Feugère 22, 3 individus) et les types dérivés d'*Aucissa* (type Feugère 23, 21 individus).

Les types à queue de paon (Feugère 19a2 - n° 1160, 19f - n° 63 et 982, 20a1 - n° 1481 et 20c - n° 371) apparaissent dans les niveaux du dernier quart du I^{er} siècle de notre ère. Les fibules du type 19d2, aux caractéristiques techniques similaires, sont probablement diffusées plus tôt d'après les informations stratigraphiques livrés par les fouilles du "Multiplexe Gaumont" (BINET 2002). Ces types sont largement diffusés en Gaule et bien représentés chez les Ambiens.

Les fibules du type dérivé d'Aucissa au nombre de 8 dans la typologie de M. Feugère (type 23) représente 3,4 % du corpus. Les travaux menés par J. Philippe en Seine-et-Marne ont livré un nombre important de type dérivée d'Aucissa constituant ainsi un tiers du corpus. Dans le cadre de la fouille du "Palais des Sports-Coliseum", les proportions sont les mêmes (Legros 1996, 25 % du corpus Ambien). Les deux exemplaires 23a (n° 379 et 1094) n'apparaissent que dans les niveaux de la fin du Ier siècle de notre ère. En Seine-et-Marne, elles sont déjà diffusées vers +50 et leur usage vers +70/80 est très limité. Le type 23c2d, constitué de quatre individus (n° 67, 380, 1097 et 1098) est principalement repéré sur l'ensemble de la période d'occupation à la phase 4. Cette concentration typologique est d'autant plus significative qu'elle provient des niveaux de mise en place à l'état IV des maisons 1, 2 et 4 entre +80 et +90. Le type 23b (n° 357) apparaît déjà au cours de la phase 3 vers +55/60, mais sur une période d'occupation de l'état III de la maison 2 qui ne se prolonge pas au-delà de

+90/100. Le second exemplaire (n° 65) est issu du niveau de mise en place de l'état IV de la maison 1 vers +80. On peut éventuellement considérer que la fibule n° 357 apparaît plus tardivement. Leur affiliation morphologique au type Riha 5.10 en tant que dérivée probable est envisageable. À Augst, elle est bien représentée dans les contextes de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère.

Le type Feugère 23c3 se compose généralement d'un corps constitué de plaque quadrangulaire parée de quatre ocelles (n° 69, 70, 381 et 984) ou circulaire avec cinq cercles occulés (n° 71 et 874). Le pied est généralement effilé et terminé par une petite moulure transversale. Ce type et très répandu en Gaule Belgique et plus de quarante individus ont été recensées dans la région. Ces fibules proviennent des niveaux stratigraphiques datés entre +80 et +100. Il peut s'agir d'une imitation du type Riha 5.16 comportant un arc cambré comme les dérivées d'Aucissa. Néanmoins, son corps carré, circulaire et plus rarement rhomboïdal, son décor bien symétrique et son profil rectiligne constituent plusieurs aspects morphologiques permettant d'envisager la dénomination de « protogéométrique » pour caractériser ce type de fibule. Chronologiquement, il se place entre les phases les plus prolifiques de la diffusion des type 23 et 26. Le type 10e de J. Philippe avait également été classé dans la région au sein du groupe 23c3 (n° 1099 et 1242). Un arc trapézoïdal à base arrondie et souligné d'une moulure transversale évoque naturellement l'aboutissement d'une évolution des dérivées successives des Kragenfibeln sur plus d'un siècle. S'est elle accommodée à la morphologie des dérivées d'Aucissa dans sa phase ultime ? Il semblerait que seule la forme de l'arc le suggère. Le rapprochement de ces fibules avec les Feugère 23c3 avait été envisagé au vue de plusieurs concordances. En premier lieu, sa diffusion en Gaule Belgique est contemporaine des 23c3 avec un usage qui ne semble ne pas excéder +125/130. En second lieu, ses dimensions sont à peu près identiques et l'étamage systématique. Enfin, ce type est très répandu en Gaule Belgique et largement représenté chez les Ambiens. Ce type n'apparaît pas dans les corpus méridionaux et assez rarement en Gaule du centre. Cette absence chronique laisse envisager une production locale à partir de +80/90 et un usage jusqu'à la fin de la première tiers du IIe siècle de notre ère (+120/140). Ce terminus ad quem peut être confirmé par la présence d'un exemplaire (n° 394) dans le niveau de mise en place de l'état I de la parcelle 8 des fouilles du "Multiplexe Gaumont" à Amiens (BINET 2002). Le décor de l'arc par des rinceaux symétriques en pointillé, séparés par une ligne médiane guillochée, constitue une constance ornementale. Enfin, la cartographie comparée des types 23c3 avec ce type semble esquisser une diffusion géographique comparable pointant des concentrations dans les mêmes secteurs (Legros 1996, t. II, cartes).

Les quelques types isolés recensés comptent 6 individus. Il s'agit en premier lieu d'un type Feugère 14a (einfache gallicshefibel). Les auteurs s'accordent pour fixer sa période de fabrication et de mise en circulation vers -20 avant notre ère et lui confèrent souvent un usage militaire. Les recherches de J. Philippe ont permis de définir 3 variantes en Gaule septentrionale à partir des 21 exemplaires de Seine-et-Marne. Les fouilles de P. Querel et de G.-P. Woimant à Estrées-Saint-Denis dans l'Oise ont permis d'exhumer 17 exemplaires provenant de contextes augusto-tibériens (Legros 2002). Elles présentaient des variantes similaires comme la trentaine d'individus répertoriés dans le département de la Somme (Legros 1996). Ce type de fibules comporte initialement un porte-ardillon multi-fenestré, dans certains cas un arc paré d'une ligne médiane au décor variable et mesure plus d'une dizaine de centimètres de longueur. La seconde variante plus tardive et de facture moins travaillée, présente un arc massif de section épaisse, aucun décor et un porte-ardillon grossièrement fenestré. Enfin, la troisième variante aux dimensions réduites est à l'image de l'exemplaire de notre corpus. L'arc est relativement effilé et arbore une section ovoïde. Son usage perdure jusqu'à la fin du I^{er} siècle de notre ère.

La fibule n° 383, du type Feugère 26b3, annonce l'usage des premiers exemplaires géométriques émaillés que l'on place généralement dans la région vers la fin du I^{er} siècle de notre ère. Cet exemplaire est issu des niveaux de mise en place de l'état IV de la maison 2 autour de +90/100. La typologie des Feugère 26 est très limitée en Gaule méridionale. Sur un corpus de plus de deux milles fibules, le type 26 ne représente que 1,5 % de l'ensemble. En Seine-et-Marne, il atteint 8,3 % et 15 % chez les Ambiens. En Gaule septentrionale, on peut estimer qu'il a autant de variantes envisageables que l'imaginaire peut en concevoir conformément aux dispositions techniques de la période considérée et de la mode en cours. Toutefois, certaines constances sont repérables à travers le type 26b3 présentant un corps oblong à loge rectangulaire émaillée terminé par un protomé reptilien. C'est aussi le cas de la fibule n° 844, très répandue dans la région (Legros 1996). Une analyse plus fine de la combinaison des formes, des décors et des styles serait l'occasion d'envisager la construction d'une typo-chronologie régionale tant le corpus à disposition est florissant.

Les types skeuomorphes et zoomorphes sont illustrés par les fibules n° 846 (Feugère 28b1 en forme de semelle) et n° 73 (Feugère 29a16 en forme de pigeon ou d'aigle, éventuellement 29a27). Ces deux types apparaissent généralement au dernier quart du I^{er} siècle de notre ère et sont très répandus en Gaule. Les caractères techniques et sémiologiques des types 28b et 29 semblent s'affilier sur la base de trois groupes pouvant correspondre

aux ateliers A, B et C définit par M. Feugère (Feugère 1985, p. 385). Néanmoins, la distribution chronologique pour chacun de ces groupes permet de définir trois phases stylistiques. Vers 80 de notre ère apparaissent les premières fibules zoomorphes et skeuomorphes dans la région. Elles sont étamées dans la plupart des cas, comportent fréquemment des ocelles incisées et peuvent être parées des lignes pointillées ou en dents-de-scie. Vers la fin du I^{er} siècle, les types 29b sont plus fréquents, présentent des loges émaillées et encore quelques ocelles. Enfin, au cours du deuxième tiers du II^e siècle, elles s'ornent de pastilles ou de billes de verre incrustées dans l'émail et la silhouette des animaux est mise en mouvement (n° 1243 de la phase 5).

PHASE 5

Neuf fibules sont attribuées à cette phase. Pour trois d'entre-elles, leur usage, ou au moins leur abandon, semble tardif par rapport à leur période de fabrication et de diffusion. La fibule n° 201 (Kneifibel mit Kopfplatte) analysée en phase 3, provient à Augst (Riha 1994, Type 3.12) de contextes datés entre +140 et +200. La séquence chronologique coïncide à peu près avec la mise en place de l'état V de la maison 1 autour de +125/130. En revanche, la phase chronologique de l'exemplaire n° 41, issu des niveaux d'abandon de l'état II de la maison 1 vers +60, concorde plutôt avec les datations d'E. Ettlinger établissant l'usage du type 53 au cours de 1er quart du Ier siècle de notre ère. On retiendra de préférence cette option pour les raisons suivantes. Les deux autres fibules (n° 199 et 200) du type pseudo-La Tène II, Feugère 3b1 et 24 b1 proviennent également des niveaux de mise en place de l'état V de la maison 1. Le type 3b1 apparaît au début du Ier siècle de notre ère et il est encore en usage encore vers +40 (Ettingler 1973). La période de diffusion du type 24b1 est estimée par \overline{J} . Philippe entre +40 et +70/80. La présence de ces trois fibules dans des niveaux datant de +125/130 confirme l'hypothèse d'un remaniement de l'état 1 (+10 à +55) ou du post-état I (+50/55) lors de la mise en place de l'état V de la maison I. Les 4 fibules dérivées d'Aucissa (n° 485, 1240, 1241 et 1242) principalement issues des niveaux de mise en place de l'état V de la maison 4 correspondent en fait à une perturbation des sols de l'état IV, atteints par un creusement lors de la phase postérieure. Le type 26e largement décliné par J. Philippe qui a constitué une typologie adaptée s'isolant des groupes classiques. Notre fibule n° 665 s'associe au type F2C. L'approche est purement physique et basée sur la combinaison des formes. Leur fabrication et leur commercialisation s'effectuent de +140 à +180 et leur usage se prolonge encore un peu au-delà de cette période. Elle est courante en Gaule Belgique. Enfin, le type 29a7a figurant un lion arbore les critères techniques de l'atelier B définis par M. Feugère. Cette production issue du bassin parisien diffuse ces fibules zoomorphes à partir de +110; elles sont portées jusqu'aux environs de +210.

RAP - n° spécial 27 - 2010 - Évolution d'une insula de Samarobriva au Haut Empire

PHASES 6 ET 7

À partir du milieu du II^e siècle de notre ère, les modifications vestimentaires rendent désuet l'usage de la fibule sans pour autant complètement l'abandonner. Dans les niveaux d'abandon de l'état V de la maison 4 vers +210/220, on retrouve un type 23c2 (n° 1362) certainement en position secondaire et un fragment d'arc d'une fibule à ressort (n° 1363). Enfin, la fibule n° 1484, retrouvée hors contexte, annonce l'apparition du type Riha 3.9 vers +230.

La construction du faciès typologique ambien doit prendre en compte les résultats de cette analyse au cas par cas. La cohérence des datations en phase avec les différents types a été démontrée à partir de plusieurs exemples pertinents. Toutefois, elle ne prétend pas répondre à toutes nos interrogations. Nous retiendrons que ces informations nous renseignent sur les périodes d'usage de tel ou tel type rythmé par les phénomènes de mode et que leur apparition dans les niveaux archéologiques des fouilles du "Palais des Sports-Coliseum" est en décalage constant au regard des chronologies établies pour les typologies extra-régionales (fig. n° 8). Celles-ci bénéficient des dates de production avec la découverte d'ateliers et de fibules en cours de mise en forme. Dans la région, ces fibules exogènes apparaissent ainsi plus tardivement par groupe de types synchroniques. Sur un corpus ambien connu et estimé à environ 3 000 individus, il serait envisageable de déterminer les éventuelles productions locales inédites ou imitées.

Pour ce qui est du reste du mobilier métallique, quelques observations particulières peuvent être formulées.

Les objets en fer constituent un corpus de 79 objets. Il est composé de quelques outils et principalement des haches (n° 1440, 619, 769 et 873). Les couteaux sont assez rares, on dénombre cinq individus. La serrurerie forgée est ordinaire. Ces serrures sont principalement concentrées dans la maison 3 à l'état VI (n° 734, 339, 736, 738). On notera toutefois la présence d'une clé en fer à manche léontomorphe en bronze (n° 731) témoignant d'un niveau social relativement élevé. Quelques éléments de coffre et principalement des charnières (n° 741, 1286, 742, 762) ont également été retrouvés dans les niveaux de l'état VI de la Maison 3. Les éléments de coffre, relativement abondants dans les corpus issus de fouilles réalisées dans la région, se résument à la présence de ces quatre charnières et de quelques renforts en bronze exhumés dans les niveaux de l'état VI de la maison 4 (n° 1394, 1413 et 1414)

D'autres éléments en fer ont été mis au jour dans la maison 3 pour la même période. Ils se composent de plusieurs gros éléments métalliques liés au domaine du bâtiment. Il s'agit de paumelles, gonds et de charnières de rotation (n° 749 à 754). La quantité importante d'objets issus de cette occupation et leur diversité dénotent pour cette *domus* un niveau d'équipement assez élevé. Plus généralement, les objets de grande taille sont principalement associés à l'état IV ou entre une phase d'abandon et de mise en place. Ces *insulae* ne sont pas « nettoyées » à l'image de ce qui est pratiqué au cours du I^{er} et II^e siècles de notre ère.

Le même constat peut être formulé pour le mobilier en bronze. Ces objets, de taille restreinte, sont fortement fragmentés.

Le domaine social est représenté par six clochettes provenant de la plupart des domi de la fin du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au début du II^e siècle. Elles présentent des configurations différentes avec des bouches quadrangulaires pour les plus anciennes, puis circulaires au II^e et III^e siècles.

Les objets en bronze à vocation économique comptent 34 individus. Outre deux pendants (n° 590 et 594) et une boucle de harnais (n° 51), datant du I^{er} siècle de notre ère et attribuable au domaine social (guerre) ou économique (transport), le reste du mobilier reflète principalement quatre types d'activités : le textile, la métrologie, la médecine, et l'écriture. Leur classement au sein du domaine économique est cependant à nuancer. Ces objets peuvent tout autant avoir une vocation domestique en tant qu'ustensiles liés aux besoins privés des occupants de la domus. Le classement entre chaque domaine doit donc rester perméable et fluctuant en fonction du contexte archéologique dont il provient et plus particulièrement en liaison avec son environnement structurel. Aucune infrastructure liée à ces activités n'a été caractérisée lors des fouilles hormis un atelier de tisserand. Néanmoins, les lettres en bronze (E et M majuscules, n° 1590 et 1591) aux dimensions importantes (E: 142 x 79 mm et M: 147 x142) peuvent éventuellement témoigner de la présence de boutiques à une période précise. Mais les données rassemblées ne constituent pas un nombre d'indices suffisants permettant de définir leur appartenance explicite au domaine économique. On notera seulement que la fonction écriture est illustrée par plusieurs boîtes à sceller (n° 1320, 145, 324 et 799) et de 4 stylets (n° 835, 501, 341 et 1319).

Le domaine domestique rassemble 254 objets en bronze répartis en 4 catégories fonctionnelles : les instruments, la vaisselle, l'éclairage et le mobilier meublant.

Les instruments, illustrés par six objets dont un couteau pliant (n°709) et trois cuillères (396, 570 et 729), constituent un lot extrêmement limité. Une fouille réalisée dans un îlot d'habitations laissait présager une présence de ce type d'objet en grand nombre. Nous avons assigné précédemment

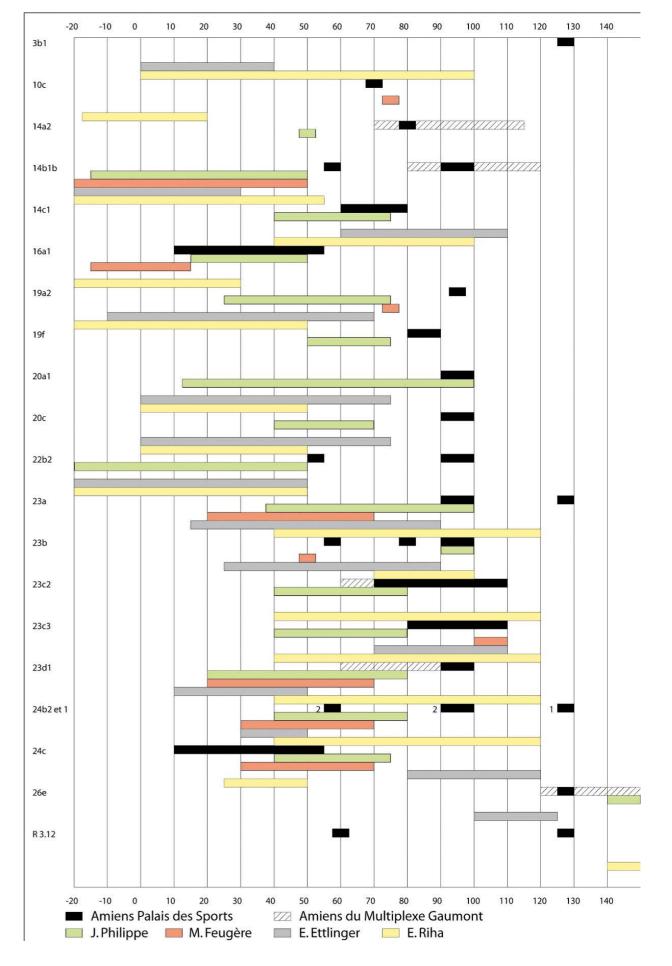


Fig. 8 - Typo-chronologies comparées des fibules d'époque romaine.

394 395

quelques éléments au domaine économique qui pouvaient parfaitement intégrer le registre des instruments domestiques. Cet additif limité ne peut guère augmenter la représentation de cette fonction.

La vaisselle, à peine plus fournie, comporte quelques fragments d'anse et d'applique décorative. On retiendra seulement l'oenochoe (n° 726) et la situle (n° 725) exhumées dans les niveaux d'abandon de l'état VI de la maison 3².

Deux objets en bronze seulement ont pour vocation l'éclairage. Cette faible proportion peut être largement pondérée par les 35 lampes à huile recensées.

Les éléments de meuble sont particulièrement nombreux avec 173 individus. La serrurerie est représentée par 9 objets dont une bague-clé (n° 1486), deux clés pour serrure à rotation (n° 630 et 1185), trois clés pour serrure à translation (n° 221, 222 et 731) et une auberonnière de coffre (n° 733). Quelques renforts d'angle, des charnières, des appliques décoratives et plusieurs anses supposent l'usage de coffre au sein des domi. Les fouilles ont permis d'exhumer près de 113 clous ou rivets en bronze dont la morphologie permet d'en distinguer 3 groupes principaux; les clous à tête sphérique³, les clous à tête hémisphérique creuse⁴ et les clous à tête discoïde parfois ornée⁵. Ces nombreux clous en bronze à vocation de rivet ou d'applique, souvent associés à l'ornement des coffres, ont principalement été retrouvés dans les états IV, V et VI des différentes domus. Les anneaux en bronze, au nombre de 48, présentent plusieurs configurations au niveau de leur taille et surtout de leur section (circulaire, subtriangulaire, quadrangulaire, en demi-cercle...). L'anneau est par excellence l'élément qui peut se convertir en termes d'usage dans tous les domaines. S'il n'est pas associé à un autre élément, son identification fonctionnelle reste délicate.

Au sein du domaine personnel, outre les fibules analysées plus haut, on note la présence de plusieurs appliques vestimentaires, de quelques boucles et de huit bagues. La fonction toilette est bien représentée par 43 éléments, dont 3 fragments de miroir, 6 pinces à épiler, 2 ligules, 3 cure-ongles, 18 spatules à fard et 5 palettes à fard. Ce mobilier est réparti dans chaque domus et provient principalement des niveaux du IIe siècle de notre ère.

Les quatre domaines présentent chacun la même forme d'évolution en nombre d'objets par an. Un pic se forme entre 65 et 90 de notre ère correspondant à la romanisation et à l'apparition des premières maisons « en dur ». Il traduit à la fois une augmentation du nombre d'objet manufacturé, l'intensification des échanges, un niveau d'équipement en pleine mutation, mais aussi l'élargissement du panel du mobilier du monde celtique, devenant ainsi une composante représentative de la culture matérielle gallo-romaine. La courbe du domaine domestique domine l'ensemble sur toute la période considérée, suivi de loin par le personnel légèrement relégué par le domaine économique entre 80 et 90 de notre ère. Le corpus n'en demeure pas moins incomplet. Contrairement au mobilier issu des fouilles de la "ZAC Cathédrale", les éléments en bois ou en cuir ne nous sont pas parvenus. L'évacuation des déchets, plus particulièrement des objets de grande taille, et la succession des occupations concourent également à modifier considérablement la consistance de l'environnement matériel du quartier ou plutôt la vision que l'on peut en dresser. Des petits éléments en bronze du type rivet, applique décorative ou encore les clous, permettent néanmoins de caractériser les objets auxquels ils devaient s'associer. Les différentes études menées par E. Riha portant sur les objets d'Augst (Riha 2001), et notamment sur les coffres, sont remarquables. Elles permettent de redimensionner le mobilier et d'appréhender les volumes, les assemblages et le positionnement de chaque élément. Le processus d'enregistrement et d'étude du petit mobilier sur le plan national doit constituer une étape incontournable devant aboutir dans l'avenir à plusieurs synthèses. Elles permettraient de mieux référencer les corpus et d'appréhender au mieux la culture matérielle gallo-romaine dans ses composantes locales et régionales.

LES CORPUS EXISTANTS

Avec 1 591 objets découverts, les fouilles archéologiques du "Palais des Sports-Coliseum" ont permis de constituer le corpus d'objets le plus fourni exhumé dans le cadre de fouilles urbaines sur le plan national. Cas unique pour le nord de la Gaule, ce lot est quantitativement au moins trois fois supérieur au produit de quelques fouilles urbaines importantes réalisées dans les zones plus méridionales du territoire. Néanmoins, la comparaison est envisageable seulement avec les opérations archéologiques publiées pour lesquelles figure l'intégralité du petit mobilier. Nous n'avons pas, pour l'instant, connaissance de corpus comparables. Nous pouvons néanmoins citer trois fouilles urbaines publiées : Bordeaux, place des Grands Hommes (Sireix 1997) avec un corpus de 698 objets, Nîmes, la "Z.A.C. des Halles" (Monteil, Feugère & Manniez 1993), 560 objets et Besançon, "Parking de la Mairie" (GUILHOT & GOY

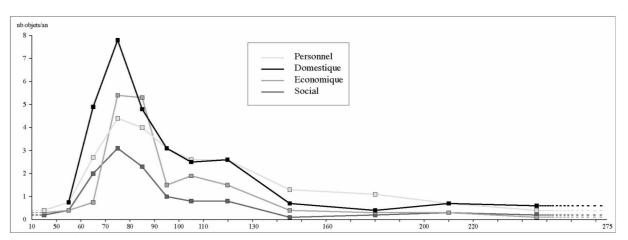


Fig. 9 - Évolution du nombre d'objets par an par domaine et par phase.

1992), avec 837 objets. Dans ces trois cas, le contexte d'occupation est à peu près similaire et contemporain de notre période. À Bordeaux, il s'agit d'un secteur périphérique de la ville antique avec l'implantation initiale d'une galerie bordant plusieurs boutiques. Ce lieu d'artisanat est ensuite délocalisé et remplacé vers 60/70 de notre ère par une occupation du type habitat installée le long d'une voie. À Nîmes, des niveaux d'occupations antiques du type habitat ont été mis au jour, mais ont largement été perturbés par les occupations postérieures. Enfin à Besançon, ce sont plusieurs niveaux d'habitat, des fosses, des dépotoirs ainsi que des remblais qui ont été découverts. Le secteur de la place des Grands Hommes est occupé à partir des premières années du principat d'Auguste, c'est-à-dire une à deux générations plus anciennes que les datations retenues pour le "Palais des Sports-Coliseum". En revanche, à Bordeaux, les niveaux postérieurs au milieu du second siècle de notre ère ont entièrement été arasés par les divers aménagements d'époque moderne. Dans les deux autres cas, une occupation bien plus ancienne préexistait. Les fouilles de la "ZAC des Halles" ont permis de caractériser trois phases antérieures ⁶, mais le cumul du nombre d'objet exhumé par phase est seulement de 26 individus. Pour Besançon, l'ensemble des objets découverts est plus ancien par rapport au corpus d'Amiens. Il est de 159 répartis sur trois phases⁷ comprises entre -120 et -30 avant notre ère.

Dans la même phase chronologique que la période caractérisée pour le "Palais des Sports-Coliseum", le nombre d'objet retrouvé à Nîmes dans les contextes de la phase 4 (-10 à + 250) affiche 275 objets avec une croissance continue du début du I^{er} au début du III^e siècle de notre ère. Pour Bordeaux, on ne peut comptabiliser que 151 objets si l'on soustrait de cet ensemble les 547 fragments de moule de bronzier et 488 objets pour

les phases 4 à 88 caractérisant l'occupation antique fouillée à Besançon. La comparaison quantitative doit également tenir compte du nombre de m³. Pour Amiens, la surface fouillée avoisinait 9 800 m² pour un volume de 8 000 m³ ce qui équivaut à 0,2 objet par m³, alors qu'à Besançon la fouille exécutée sur 20 000 m³, donne un résultat de 0,04 objet par m³ avec les trois quarts des effectifs issus de la période comprise entre les niveaux les plus anciens et la fin du premier quart du Ier siècle de notre ère. Cette analyse comparative semble un peu réductrice, car d'autres paramètres sont à prendre en compte et notamment les modalités méthodologiques et techniques de mise en œuvre des fouilles. Néanmoins, la densité pour Amiens est significative en fonction de plusieurs éléments liés à phénomènes conjoncturels. Il s'agit, d'après l'ensemble du mobilier, d'un quartier assez riche avec des niveaux d'occupations antiques qui ont faiblement été perturbés par les aménagements postérieurs. Pour la période considérée, ils correspondent à une forte croissance des villes en Gaule-Belgique et plus particulièrement entre 50 et 120 de notre ère. À cela il faut ajouter que l'opération archéologique du "Palais des Sports-Coliseum" a bénéficié de fouilles fines et que la partie mécanisée est restée très limitée.

Dans le cadre de ces fouilles, on remarque souvent la présence d'une ou de plusieurs activités artisanales dont la quantité d'artéfacts qui en résulte peut modifier l'analyse comparative entre domaine. On note par exemple la mise en place à Nîmes d'un atelier de tabletterie vers 250, mais proportionnellement peu d'éléments en sont le reflet et, de plus, elle s'est développée assez tardivement par rapport à la période d'extension des villes en Gaule. À Bordeaux, les 547 fragments de moule de bronzier matérialisent réellement une activité artisanale *in situ* en comparaison aux cinq creusets de bijoutier issus de la maison III à

^{2 -} Leur étude fait l'objet d'une analyse plus développée dans l'annexe de ce chapitre.

³ - Soixante individus apparaissant principalement dans les contextes de la fin du $I^{\rm er}$ siècle de notre ère et au début du $II^{\rm e}.$

⁴ - Vingt-six individus apparaissant principalement dans les contextes de la seconde moitié du $I^{\rm er}$ siècle de notre ère.

^{5 -} Quarante deux individus apparaissant principalement dans les contextes du I^{er} siècle de notre ère.

^{6 -} Phase 1 (vers -600/-250); aucun objet, Phase 2 (-250/-100); 6 objets et Phase 3 (-100/-10); 20 objets.

^{7 -} Phase 1 (-120/-40); 75 objets, Phase 2 (-40/-30); 18 objets et Phase 3 (-30); 66 objets.

^{8 -} Phase 4 (1/15); 84 objets, Phase 5 (15/20); 59 objets, Phase 6 (20/65); 110 objets, Phase 7 (65/120); 183 objets et Phase 8 (120/165); 52 objets.

Amiens ont peu de signification. Se pose toujours la question du seuil quantitatif d'éléments permettant de caractériser une activité artisanale. L'impossibilité d'établir une étude fonctionnelle de la répartition spatiale du mobilier restreint ainsi le champ d'analyse, ce qui est également le cas pour les fouilles de la "ZAC des Halles" à Nîmes. La pertinence d'une approche comparative devient plus rentable lorsqu'il s'agit de mettre en parallèle des phénomènes caractérisant des faits liés à la culture matérielle. L'augmentation de l'usage de l'os et plus généralement l'activité de tabletterie traduit matériellement les signes de la romanisation et ses divers apports dans la vie quotidienne. Ce phénomène, largement perceptible, a été remarqué par Michel Feugère (Monteil 1993) lorsqu'il compare quantitativement l'usage de l'os et du bronze pour la "Z.A.C. des Halles" à Nîmes. 53 % du mobilier est en os ou en bronze. L'utilisation du bronze est supérieure à l'os jusqu'à la période claudienne, puis équivalente jusqu'au troisième quart du IIe siècle de notre ère. Notre auteur indique

que cela n'est pas un marqueur isolé. Le graphique permettant de comparer l'évolution du nombre d'objet en os par rapport au mobilier en bronze (fig. n° 10) illustre également cette tendance pour Amiens avec une période culminante entre 80 et 90 au moment où l'usage du bronze décroît. Il y a donc corrélation entre l'activité de tabletterie et la romanisation. Les données matérielles issues des fouilles portant sur les périodes protohistoriques et préromaines montrent que le monde celtique produisait peu d'objets manufacturés en os. Ce même phénomène, mis en évidence à Besançon, est décrit par la diminution de l'usage de la fibule au profit des épingles en os. L'habillement celtique nécessite l'usage de nombreuses fibules en comparaison de ce qui est requis pour le vêtement romain. La figure n° 11 présente un pic caractérisant une forte proportion de l'usage de la fibule pour le site du "Palais des Sports-Coliseum" vers 70 de notre ère, alors que ce phénomène pour les épingles en os est repéré vers 130 de notre ère, c'est-à-dire deux générations après.

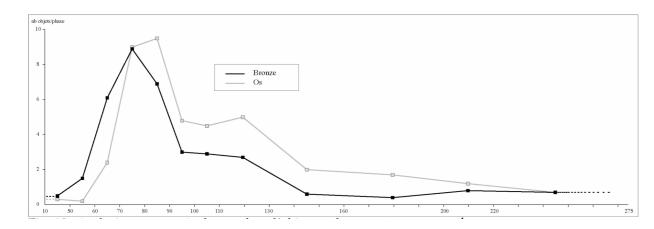


Fig. 10 - Évolution comparée du nombre d'objets en bronze et en os par phase.

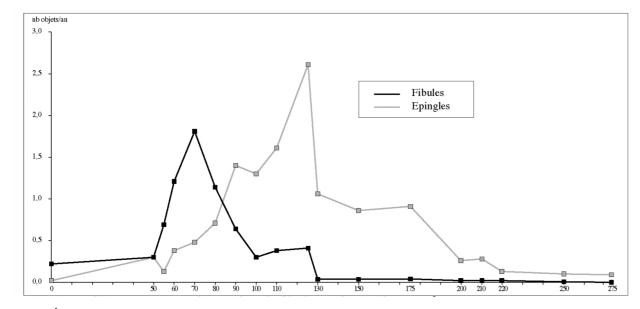


Fig. 11 - Évolution comparée du nombre de fibules et d'épingles par phase.

Pour l'ensemble du mobilier issu de ces quatre fouilles urbaines, les analyses, décrivant plusieurs phénomènes matériels, sont convergentes pour les phases chronologiques correspondantes à la romanisation. Une fragmentation importante est nettement caractérisée pour ces quatre corpus. Pour Amiens, les deux tiers du mobilier sont brisés et 80 fragments en bronze n'ont pu faire l'objet d'une identification fonctionnelle. Il s'agit principalement de petits objets mobiles, manipulés au cours de leur usage et dont la fragilité ainsi que la perte plus envisageable, constituent plusieurs facteurs qui participent à leur enfouissement. Par conséquent, ils sont moins visibles lors du nettoyage des parcelles effectuées entre deux phases d'occupation. Les objets de taille plus conséquente qui sont quantitativement très peu nombreux ont probablement été évacués ou réutilisés.

CONCLUSION

L'analyse fonctionnelle du mobilier n'a pas livré d'informations précises permettant une étude fonctionnelle des bâtiments. Ne pouvant ainsi

contribuer à éclairer le mode de fonctionnement du quartier, seule une analyse intrinsèque de ce corpus, mise en perspective avec une étude plus globale, devrait permettre d'établir une typochronologie générale en prenant en compte les données issues de fouilles locales et régionales. Une analyse comparative des productions du monde romain serait ensuite l'occasion de traiter les aspects commerciaux, les échanges, les évolutions techniques sur plusieurs siècles et leur impact sur la culture matérielle en Gaule Belgique. Chez les Ambiens, cette approche serait l'occasion de distinguer le mobilier importé des productions locales pour lesquelles nous n'avons aucune information à ce jour. La quantité et l'extrême variété du mobilier métallique issu des fouilles du "Palais des Sports/Coliseum" constituent un premier référentiel permettant d'aborder des problématiques liées à la production, à la circulation et à la consommation d'objets manufacturés.

398